

QUI DOIT SE FAIRE VACCINER ?

Toute personne dont le dépistage est négatif



OÙ ET PAR QUI SE FAIRE VACCINER ?

Chez son médecin traitant, en centre de vaccination, chez une infirmière, une sage femme, son pharmacien.

LE VACCIN EST-IL SÛR ET EFFICACE ?

Les vaccins contre l'Hépatite B sont utilisés dans le monde entier depuis plus de 30 ans et de nombreuses études scientifiques ont démontré leur efficacité et leur innocuité.

Attention une personne vaccinée alors qu'elle est déjà contaminée, reste positive. Il est donc important de se faire dépister au moins 1 fois dans sa vie !

Le bénéfice de la vaccination contre l'Hépatite B est primordial en Guadeloupe où cette maladie est 2 fois plus fréquente qu'en Métropole et tue environ 40 personnes par an.



Plus d'informations sur :

<https://soshepatites.org/>

<https://www.doctissimo.fr/sante/news/hepatite-b-les-repercussions-sur-l-entourage>

<https://www.mesvaccins.net/web/diseases/6-hepatite-b>



SOS hépatites
Vivre 2 Foies



0690 832 733



soshepatites.guadeloupe@gmail.com

QU'EST-CE QUE L'HÉPATITE B ? CONSEILS À LA FAMILLE ET AUX PROCHES

HÉPATITE B : maladie provoquée par un virus qui peut attaquer le foie pendant de nombreuses années et provoquer une cirrhose et un cancer du foie.

EST-CE UNE MALADIE FRÉQUENTE ?

En France, 135 000 personnes sont porteuses de la maladie, dont les 2/3 ne le savent pas.

En Guadeloupe, on estime à 5 000 le nombre de personnes touchées.

COMMENT SE TRANSMET LA MALADIE ?

La transmission se fait par contact avec le sang, à l'occasion de relations sexuelles (maladie sexuellement transmissible) ou de la mère à l'enfant.

TRANSMISSION PAR LE SANG :

Les transfusions sont sécurisées depuis plus de 30 ans (dépistage de l'hépatite B systématique chez les donneurs de sang).

Actuellement, les occasions de se contaminer sont essentiellement la toxicomanie, les tatouages, les soins dentaires et chirurgie dans les pays utilisant du matériel à usage multiple, le partage de rasoirs, brosse à dents, coupe ongles (tout ce qui peut être en contact avec le sang), etc.



TRANSMISSION PAR VOIE SEXUELLE :

La contamination se fait à l'occasion de rapports sexuels non protégés avec une personne porteuse du virus, d'où la nécessité du dépistage du ou de la conjoint(e).

TRANSMISSION MÈRE-ENFANT :

90% des enfants nés d'une mère porteuse du virus de l'hépatite B non dépistée, développeront une maladie chronique du foie en rapport avec l'Hépatite B.

En France le dépistage de l'hépatite B chez la femme enceinte est obligatoire depuis 1992, permettant, en cas de positivité, de vacciner et protéger les enfants dès la naissance.

EST-CE UNE MALADIE GRAVE ?

Transmise à l'âge adulte, 9 fois sur 10, la maladie évoluera spontanément vers la guérison mais 1 fois sur 10 elle continuera à évoluer à bas bruit pendant de nombreuses années.

Si la transmission a lieu à la naissance, l'enfant gardera le virus toute sa vie et la maladie continuera à évoluer. La maladie évolue dans 1 cas sur 3 vers la cirrhose et/ou le cancer du foie.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE L'HÉPATITE B ?

L'hépatite B passe le plus souvent inaperçue avec pour seul symptôme une fatigue inexpiquée.

QUI PEUT ÊTRE TOUCHÉ PAR UNE HÉPATITE B ?

N'importe qui peut être porteur du virus sans le savoir. C'est pourquoi il est conseillé de se faire dépister au moins une fois dans sa vie.

Certaines personnes sont plus exposées que d'autres :

- Personne vivant avec une personne atteinte d'hépatite B
- Frères et sœurs d'un porteur du virus, nés en France avant 1992 ou né à l'étranger sans dépistage de la mère
- Usagers de drogues injectables ou intranasales
- Porteurs de tatouage
- Personnes à partenaires sexuels multiples
- Personnes ayant reçu des soins à l'étranger

COMMENT DÉPISTER L'HÉPATITE B ?

Une prise de sang avec recherche spécifique des traces du virus, permet de faire le diagnostic. Elle est prescrite par son médecin traitant ou dans un centre de dépistage (CeGIDD).

COMMENT PEUT-ON SE PROTÉGER DE L'HÉPATITE B ?

La meilleure protection est la vaccination.

En France, elle est obligatoire pour certains professionnels (ex. professionnels de santé...) et pour les enfants dès la 1ère année de vie.

AVANT D'ÊTRE VACCINÉ OU EN ATTENDANT LA FIN DU PROTOCOLE VACCINAL, IL EST INDISPENSABLE DE :

- Porter un préservatif
- Ne pas partager les objets coupants, piquants (rasoirs, coupe-ongles, brosse à dents etc.

Le baiser, le contact avec la peau, le partage de couverts ne présentent pas de risques de se contaminer.